

GESTION ADMINISTRATIVE DES MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Appliquer le CCAG pour les marchés publics en Nouvelle Calédonie et la norme 03-001 pour les marchés privés.

S'approprier les démarches administratives et le déroulement d'une opération de travaux.

Être capable de suivre un chantier en limitant les erreurs et les contentieux.

MÉTHODES ET MOYENS

PÉDAGOGIQUES

Formation en présentielle, exposés, débat, étude de cas et mises en situation. compte rendu de fin de session et évaluation du dispositif

PROGRAMME

PROGRAMME

DISTINGUER LES INTERVENANTS DES MARCHÉS PUBLICS ET DES MARCHÉS PRIVÉS :

- Quels sont les acheteurs publics : le maître de l'ouvrage et ses assistants,
- Connaître les autres intervenants, leurs rôles et leurs pouvoirs : maître d'œuvre, Coordonnateur SPS, bureau de contrôle...

DISTINGUER LES FORMES DE MARCHÉS D'ENTREPRISE ET INTERPRÉTER LEUR CONTENU :

- Appréhender les pièces du marché, la forme des prix : forfaitaires, unitaires, actualisables, révisables,
- Distinguer les formes de l'entreprise : groupement, sous-traitance,
- Que recouvre le phasage du chantier : délais, tranches, allotissement, planning,
- Quelles sont les limites des prestations entre les entreprises ?

METTRE EN ŒUVRE LE SUIVI TECHNIQUE DU CHANTIER :

- Piloter la phase préparatoire : éléments fournis par la maîtrise d'ouvrages et par les entreprises,
- Définir les plans d'implantation, le planning, la DICT,
- Distinguer les ordres de service : rédaction, signature et conséquences,
- Organiser les réunions de chantier : rôle des différents participants, contraintes et limites,
- Savoir définir les constats et les attachements,
- Comment s'opère la modification des délais traiter le cas des intempéries,
- Quels sont les problèmes récurrents des chantiers ?

MAÎTRISER LA PROCÉDURE DE RÉCEPTION ET LA FIN DU CHANTIER :

- Comprendre les procédures de réception et l'utilisation des formulaires,
- Comment gérer les réserves lors de la réception : la retenue de garantie,
- Distinguer le dossier des ouvrages exécutés (DOE) et le DIUO Dissocier le solde financier, le DGD et le mémoire en réclamation,
- Quelles sont les modalités de résiliation avant l'achèvement.

CONDITIONS

Public visé : Toute personne de la maîtrise d'ouvrage ou de la maîtrise d'œuvre qui suit les chantiers ; Assistant administratif et technique au sein de la maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre ; Conducteur de travaux ; Responsable de chantier ; Chef d'entreprise.

Pré-requis : Aucun pré-requis nécessaire.

Visite médicale : Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP – Ducos

Effectif : 12 personnes

Durée totale : 3 jours, soit 20 heures

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : FPC

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif

Evaluation continue.

Enquête de satisfaction.

Validation

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module.

Option : ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Réalisez la mise en œuvre pratique des éléments vus en formation sur vos dossiers en cours en bénéficiant d'un accompagnement par le formateur.